



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización de
Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Eastern and Southern African Regional Office/Bureau régional Afrique orientale et australe

Réf. : ES AN 19/5 - 0476

le 25 septembre 2026

Objet : Ateliers sur la perte de contrôle en vol (LOC-I)/formation à la prévention des pertes de contrôle et aux manœuvres de rétablissement (UPRT), et l'impact sans perte de contrôle, Nairobi, 23-27 novembre 2026

Suite à donner : S'inscrire en ligne au plus tard le 30 octobre 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'inviter votre Administration/organisation à prendre part à des ateliers prévus, l'un à la suite de l'autre, à Nairobi (Kenya), du 23 au 27 novembre 2026 et portant sur la perte de contrôle en vol (LOC-I)/la formation à la prévention des pertes de contrôle et aux manœuvres de rétablissement (UPRT), ainsi que sur l'impact sans perte de contrôle (CFIT).

Les ateliers sont organisés par le Bureau Afrique orientale et australe (ESAF) de l'OACI, en collaboration avec le Bureau Afrique occidentale et australe (WACAF) de l'OACI, avec l'appui de la République du Kenya.

Ils se dérouleront en langue anglaise avec interprétation simultanée en langue française et serviront d'espace d'échange pour l'examen des tendances, des difficultés rencontrées et des mesures d'atténuation associées aux événements LOC-I, UPRT et CFIT dans la région AFI. Ils faciliteront également le partage des meilleures pratiques et la conception d'initiatives efficaces de renforcement de la sécurité en appui à la mise en œuvre des plans nationaux pour la sécurité de l'aviation (PNSA) et du Plan régional AFI pour la sécurité de l'aviation (RASP-AFI), tous deux alignés sur le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP). Un programme de travail détaillé sera publié en temps utile.

Le public visé à atteindre comprend les inspecteurs de l'aviation civile chargés des opérations de vol, de la gestion du trafic aérien (ATM), des licences du personnel, des enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation, ainsi que les pilotes, les instructeurs et d'autres membres du personnel d'exploitation des exploitants aériens et des organismes de formation. Dans cette optique, nous vous prions de faire suivre la présente lettre d'invitation aux parties prenantes concernées de votre État.

Étant donné que la documentation et les exposés seront uniquement disponibles au format électronique, aucun exemplaire imprimé ne sera distribué lors des ateliers. La documentation sera publiée sur les sites web des bureaux ESAF et WACAF de l'OACI avant les ateliers, et le bulletin d'information sera disponible prochainement sur le site web du Bureau ESAF de l'OACI.

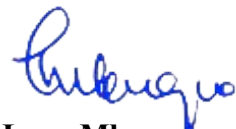
Vu la nécessité de prendre les dispositions administratives nécessaires pour l'organisation de ces ateliers, je vous invite à informer les bureaux régionaux ESAF et WACAF de

...2/

l'OACI de votre intention d'y participer par courrier électronique aux adresses ICAOESAF@icao.int et ICAOWACAF@icao.int, respectivement, dans les meilleurs délais, et au plus tard le 30 octobre 2026. Les participants désignés par les États sont tenus de remplir le formulaire d'inscription en utilisant le lien ci-après : <https://events.icao.int/event-details?campaignID=B4B3372C-B9B5-F111-814C-6045BD3CD3FB8>.

Pour de plus amples informations, je vous invite à contacter M. Kebba Lamin Jammeh, Expert régional Sécurité des vols du Bureau WACAF (kjammeh@icao.int) ou avec Mme Immaculate Apolot, Experte régionale Opérations de vol du Bureau ESAF (iapolot@icao.int).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.



Lucy Mbugua
Directrice régionale